

Saint-Yvi infos

bulletin municipal • juillet 2019



L'éditorial de votre maire

Les élections européennes se sont déroulées le 26 mai et le moins que l'on puisse dire c'est qu'elles n'ont suscité qu'un intérêt modéré. Une des raisons principales est qu'une grande majorité de nos concitoyens estiment que ces élections ne changeront rien à la situation actuelle.

S'il est patent que des améliorations doivent être portées à l'Union Européenne il ne faut pas croire en un repli sur soi qui serait la solution miracle. Nous devons répondre aux enjeux climatiques, aux enjeux économiques en faisant jeu égal avec Pékin et Washington, aux enjeux sociaux... Le parlement national et les citoyens doivent pouvoir s'exprimer et une communication réelle et sincère doit irriguer nos territoires.

L'Europe n'est pas parfaite mais ne doit pas non plus être le bouc émissaire de personnes qui ne prennent pas leurs responsabilités.

A Saint Yvi, nous poursuivons les réflexions avec les différentes personnes intéressées sur la création d'un pôle socioculturel qui réunirait dans un même lieu des structures allant de la petite enfance à l'adolescence, une médiathèque et l'école de musique.

La future maison de santé est sur les rails, les élus comme les professionnels de santé sont très motivés. Un groupe de travail, dans le cadre du contrat local de santé, est animé par CCA afin de rédiger un cahier des charges pour la reconversion du centre Tanguy à horizon 2022.

Je vous souhaite de très belles journées joyeuses et ensoleillées.

Jacques François

An dilennadeg evit Europa a oa d'ar 26 a viz Mae ha ret eo lavaret ne oa ket gwall intereset an dud ganto.

Unan eus an abegoù pennañ d'an dra-se eo e kav d'an darn vrasañ eus hor c'hengeodedourien ne vo cheñchet d'ar blegenn a vremañ gant an dilennadeg-se.

Anat eo e ranker degas gwelladennoù da Unaniezh Europa met arabat eo krediñ e vefe chom en e gorn un diskoulm burzhudus.

Rankout a reomp respont da gudennoù an hin, d'ar c'hudennoù ekonomikel en ur c'hoari parouzh-par gant Beijing ha Washington, d'ar c'hudennoù sokial...

Ret eo d'ar parlamant broadel ha d'ar gengeodedourien gallout embann o soñj ha ret eo d'hon tiriadoù bezañ kelaouet gant un doare kehentiñ eeun ha gwirion.

Europa n'eo ket peurvat met ne zle ket kennebeut bezañ bouc'h ar pec'hedoù evit an dud ha ne sammont ket o c'hargoù.

E Sant-Ivi e kendalc'homp da brederiañ gant an dud a bep seurt a garfe gwelet krouidigezh ur pol sokiosevenadurel ma vefe bodet frammoù en ul lec'h hepken, eus ar re re evit ar vugaligoù betek ar re evit ar grennarded, ur vediaoueg hag ur skol sonerezh.

An ti-yec'hed da zont a zo bet roet lañs dezhañ, an dilennidi evel michereien ar yec'hed a zo mennet-mat.

Ur strollad labour, evit ar gevrat yec'hed lec'hel, zo kaset en-dro gant KKT evit sevel ur c'haier ar c'hargoù evit treuzfurmiñ ar greizenn Tangi a-benn 2022.

Hetiñ a ran deoc'h tremen devezhioù kaer ha laouen dindan an heol.

Jacques François



Directeur de la publication : Jacques François / Comité de rédaction : Jacques François, Robert Le Mao, Guy Pagnard, Alain Pélizza, Emmanuelle Touchain - Le Gallou, Valérie Rémondin, Julien Peroz, Julie Rémondin, CCA, Jean-Noël Guillou, Bernard Le Mell / Traduction de l'édito : Office public de la langue bretonne / Crédits photos : Julien Peroz, Julie Rémondin / Conception, réalisation : Chloé Berthou-Lis - lischloe@gmail.com / Impression : pixartprinting.fr

Le Département

Le SRADDET

Le SRADDET (schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) est un document appelé à devenir un véritable levier pour un développement, nous l'espérons équilibré, de la Bretagne.



Ce document est très important car il s'imposera à tous les documents d'urbanisme, aux plans climat énergie, aux plans de déplacement urbain...

Une contribution commune de 21 collectivités de l'ouest breton a été rédigée sur la base de 38 objectifs sur lesquels la Région incite les collectivités à s'engager.

Cette contribution porte sur:

- Le soutien à l'objectif d'inscrire Brest et Roscoff dans le réseau transeuropéen de transport
- Les futurs cadres des politiques régionales pour dépasser les logiques de quichet et d'appels à projet. Privilégier un dialoque et une contractualisation stratégique qui donnent toute leur place aux initiatives de coopération interterritoriale.
- Sur le renforcement de l'accessibilité de l'ouest breton
- Sur la priorité à l'ouest breton pour le développement du très haut débit
- Sur l'accélération de la transition énergétique
- Sur l'élaboration de schéma de cohérence territoriale à l'échelle des grands bassins de vie, en faisant vivre une Bretagne des proximités.
- La satisfaction des logements de demain en passant en priorité par la mobilisation du parc existant afin que l'offre nouvelle ne soit pas génératrice de vacances dans l'ancien.

Infos pratiques Mairie:

2, place de la Mairie - 29140 Saint-Yvi www.saint-yvi.bzh - contact@saint-yvi.bzh 02 98 94 72 11 - 02 98 94 76 92

Horaires d'ouverture au public

lundi, mardi, jeudi et vendredi: 08h30 - 12h00 et 14h00 - 17h00

mercredi: 08h30 - 12h00

samedi matin sauf juillet-août : 09h00 - 11h30

Vie économique : les services du bourg p.10 Maison de l'emploi p.14

Les écoles de Saint-Yvi p.16/17

Conseil Municipal des Jeunes p.18/19

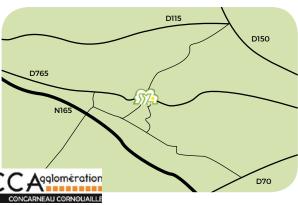
Manifestations du 1er semestre 2019 p.20

Le sommaire

Editorial de votre Maire p.2 Département p.3 Budget p.4/5 Projets d'aujourd'hui et de demain p.6/7 CCA - Concarneau Cornouaille Agglomération p.8-9

Glad p.11/12/13

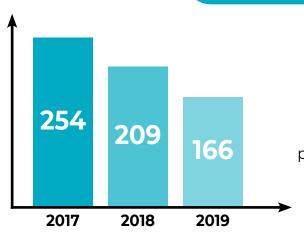
Sécurité p.15







Taux d'endettement par habitant



La moyenne nationale en 2017 était de

289€

par habitant dans des communes similaires à Saint-Yvi.

Plan d'investissement 2019



2019/2020 : une période riche en achèvement et en démarrage de logements au bourg de Saint-Yvi

Avec l'achèvement de la révision du Plan Local d'Urbanisme début 2018, plusieurs projets d'urbanisme ont pu être finalisés, d'autres sont entrés en phase de travaux et sortiront de terre dans les prochains mois :

- A l'entrée ouest du bourg derrière le restaurant scolaire, la construction de 14 maisons individuelles en locatif par Finistère Habitat, bailleur du Conseil Départemental du Finistère est en cours. L'inauguration et l'entrée des premiers locataires interviendront cet automne, après 18 mois de travaux dans le bas de rue Hent ar Beurenn.
- Un autre chantier à proximité, démarrera à l'automne : la maison médicale d'un collectif de professionnels de santé déjà présents sur la commune pour laquelle la municipalité a cédé 970 m2 de ses terrains et réalisera une cinquantaine de places de stationnements supplémentaires près de l'entrée des écoles publiques.
- En plein centre bourg, le chantier de démolition de l'ancien hangar de conditionnement de légumes des établissements Jeannès et l'aménagement des voiries d'une opération de 22 logements destinée à Finistère Habitat sont en phase de démarrage. Cette opération présente l'originalité de 8 locatifs de plain-pied dédiés à des retraités souhaitant se rapprocher du centre-bourg et des services. Dans la région des Hauts-de-France, on appelle cela un « béguinage ».

Le renouvellement du cœur de bourg de Saint-Yvi sera ainsi largement achevé en contribuant à son agrément architectural et paysager.

• Plus au nord, route du Letty, la lère tranche d'une opération de **promotion immobilière privée** (25 logements dont 20 lots libres, le Hameau de Kernevez mezaven) débute sa commercialisation. Du point de vue de l'urbanisme, il s'agira à terme de mettre en continuité Cost ster avec le bourg.



Logements Hent Ar Beurenn





Travaux du mur

Travaux au lavoir

Pour la commune, le mandat s'achève et, s'il n'est pas question de lancer de nouveaux projets municipaux, des réflexions concernant des aménagements potentiels sous maîtrise d'ouvrage publique se poursuivent :

• La commune doit évoluer pour bien profiter de sa croissance démographique (environ 3 200 habitants permanents selon le recensement du début de l'année), due à l'arrivée de jeunes ménages avec enfants, et doit adapter le groupe scolaire des écoles publiques. Ainsi la perspective d'ouverture d'une 6ème classe en école maternelle, nous oblige à envisager l'aménagement de nouvelles salles : salle périscolaire et salle de sieste pour l'école maternelle.

Une première réflexion avec les services scolaires et les élus servira de base à une concertation plus large avec les enseignants et parents d'élèves en septembre, en vue de la rentrée 2020.

- Dans le même temps, le regroupement des activités socioculturelles, d'accueil de loisirs des enfants et des jeunes, sur un même pôle à l'entrée du bourg est à l'étude selon plusieurs scénarios, avec CCA pour la partie « médiathèque » (extension à 225 m²). La maîtrise d'ouvrage serait partagée selon une programmation technique et financière à valider au 1er semestre 2020.
- Fin 2017, la commune a fait l'acquisition d'un terrain agricole constructible de 2 ha en emplacement réservé à l'est du quartier de Park land. Ce terrain a plusieurs vocations : continuer de proposer des logements locatifs pour assurer la mixité et le renouvellement générationnel de la population, mais aussi contribuer à la « boucle piétonne-vélo » autour du bourg, qui permettra de relier tous les quartiers de manière agréable, rapide et sécurisée. Afin de tirer le meilleur parti de cette réserve foncière, un appel à suggestions et projets pourrait être lancé en 2020 auprès d'aménageurs publics ou privés.
- Enfin, la dernière « friche » sur le site de l'ancien centre technique fera l'objet d'une démolition d'ici fin 2019. Un avant-projet de rénovation urbaine avec des logements en accession sociale à la propriété et en locatif, avait été étudié par Finistère Habitat. Les nouvelles conditions imposées aux bailleurs sociaux par le gouvernement depuis l'année 2018 (regroupement, diminution des fonds propres,...) nécessitent d'en redéfinir les contours et les coûts.

La modernisation de Saint-Yvi se poursuit ainsi avec la consolidation des services de santé (maison médicale), des services publics scolaires, périscolaires et socio-culturels... et la production de logements de tous types et catégories (maisons individuelles en propriété, en location sociale, pour retraités,...), afin de continuer de rendre notre commune attractive pour tous les âges, audelà de l'avantage de sa position géographique située entre plusieurs pôles d'emplois et proche de la côte.

Poursuite du dispositif pack santé

L'action « Pack Santé » développée dans le cadre du Contrat Local de Santé de CCA se poursuit.

Plus de 1000 packs ont déjà été distribués depuis le mois de septembre, permettant aux jeunes de bénéficier gratuitement de produits d'hygiène et de prévention, ainsi que de brochures et de conseils de la part des pharmaciens. Les jeunes du territoire âgés de 13 à 20 ans peuvent



continuer à faire leur demande de pack santé sur le site : <u>packsante.cca.bzh</u> et ceux ayant déjà bénéficié d'un pack peuvent renouveler leur demande en téléchargeant un nouveau code.

Exposition « Instruments recyclés »

Des instruments de musique créés à base de recyclage ? C'est possible !

À partir de déchets et de matières premières trouvées dans la nature, des sixièmes du collège Chombart de Lauwe à Paimpol ont fabriqué un piano, un saxophone ou encore une contre-basse. Une dizaine de créations sont à retrouver.

Du mardi 2 au 30 juillet - Médiathèque de Saint-Yvi





Service eau et assainissement

Faites toutes vos démarches en ligne sur <u>www.cca.bzh</u> rubrique eau :

- · Payer en ligne vos factures via le système TIPI des Finances Publiques
- Transmettre un relevé de compteur
- · Consulter l'historique de vos factures
- · Suivre vos consommations d'eau depuis 5 ans
- Faire des demandes particulières en ligne



Service Eau et Assainissement collectif et SPANC

astreinte 365j/365 et 24h/24 02 98 60 77 10 - eau@cca.bzh

> Bureau Concarneau 24, rue Foch

Bureau Rosporden

Services techniques municipaux 57, route du Scaër

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (fermés le mardi après-midi)

Coralie passe en « mode été »

À partir du 8 juillet 2019, le réseau Coralie passe en mode été et continue de prendre la route pour vous mener vers de multiples destinations.

Une escapade estivale

Besoin d'une correspondance avec le train en gare de Rosporden, de retrouver des copains de classe pour les vacances, envie de profiter des étals des marchés d'été, de la ville close de Concarneau?

Les horaires des lignes 10 et 3 vers du réseau Coralie sont maintenus pour les mois de juillet et août... 6 allers-retours possibles vers Rosporden et Concarneau par jour du lundi au samedi.

Ces lignes fonctionnent sur simple réservation, au minimum une heure avant le départ, du lundi au samedi au 02 98 60 55 55.



En bus vers les plages

Le bus des plages est renouvelé pour cette année du 8 juillet au 30 août. Cette ligne, ouverte à tous, offre un aller-retour depuis Rosporden vers les plages de Trégunc et Névez du lundi au vendredi. La ligne 10 permet la correspondance à la gare de Rosporden.

Saint Yvi Centre de convalescence	13:40	Bus des plages	
Saint Yvi Les Myrtilles	13:41	<i>Névez</i> Raguenez	17:58
Saint Yvi Bois de Pleuven	13:42	Trégunc Kersidan	18:01
Saint Yvi Loch Ar Raor	13:43	<i>Trégunc</i> Plage de Don	18:02
Saint Yvi Ménez Tropic	13:44	<i>Trégunc</i> Pointe de Trévignon	18:05
Saint Yvi Centre	13:45	correspondance Ligne 4 depuis Concarneau	
Saint Yvi Cimetière	13:46	arrivée ligne 4 - 18:21	10 /0
Saint Yvi Goarem Von*	13:49	Rosporden Gare SNCF	18:40
Saint Yvi Croas Hent kerleannou*	13:52	Saint Yvi Goarem Von*	18:50
Rosporden Gare SNCF	14:00	Saint Yvi Cimetière	18:53
correspondance Ligne 4 vers Concarneau - départ 14:05		Saint Yvi Centre	18:54
<i>Trégunc</i> Pointe de Trévignon	14:32	Saint Yvi Ménez Tropic	18:55
Trégunc Plage de Don	14:35	Saint Yvi Loch Ar Raor	18:56
Trégunc Kersidan	14:36	Saint Yvi Bois de Pleuven	18:57
Névez Raguenez	14:39	Saint Yvi Les Myrtilles	18:58
* nouvel arrêt		Saint Yvi Centre de convalescence	19:00

Les entreprises hors du bourg

Après vous avoir présenté successivement dans les derniers bulletins les commerçants du bourg, les producteurs en campagne accueillant le public et les entreprises du bourg, nous vous présentons les entreprises de Saint-Yvi, hors du bourg.

Frédéric LE NAOUR

Kerlagadec terrassement assainissement 02 98 97 28 55

Keryaval Bras menuiserie - isolation décoration . 02 98 94 78 73 06 06 81 79 76

ECM PLOMBERIE Emmanuel MINET

> Locmaria plomberie 02 98 94 86 65

KEMP'AIR VENTILATION David BALP 4, clos Ménez Tropic entretien réseau VMC 07 77 91 21 13

RIOU TP Christophe Riou Toulgoat travaux - terrassement voirie 06 75 37 24 21

EKA **Antoine Kowes** Penhoat maîtrise d'oeuvre bâtiment 06 67 84 22 66

Jean-Luc Mole

HORIZON ANTENNES Pascal GROSJEAN Bois de Pleuven antenniste 06 58 73 23 32

SARL DOS SANTOS Raoul Dos Santos Jolhec enduit neuf & rénovation 06 40 90 32 15

MITCH RÉCUP Michel Cantin Kerguinou

récupération métaux à domicile 06 07 36 24 11

MAZE Ponthouar machines agricoles 02 98 94 69 65

ETS FLOC'H Yves LE FLOC'H Mézaven équipement d'élevage 02 98 94 72 27

CLAL SAINT-YVI Yves LE GOFF Toulgoat coopérative agricole 02 98 94 72 38

ASN PROPRETÉ Nicolas JANNES Toulgoat nettoyage traitement des sols 06 73 18 51 77

GLB PAYSAGES Guy LE BERRE Kerancaillarec paysagiste 02 98 94 80 39

Sébastien CHAMPION Lopérec paysagiste 06 73 65 38 49

BROCKENSTOCK François DELAUNAY Kerguinou brocanteur 06 21 60 13 90

PÉPINIÈRES LE MEUR Claire LE MEUR Keroncou

paysagiste - pépiniériste 02 98 94 70 89

AVEL PAYSAGES Yoann KERMAÏDIC Kerlou travaux de jardinage 06 67 65 79 50

ATELIER DU VÉGÉTAL Mathilde AUBRY

Le Lety paysagiste 06 70 07 46 01

ALIZÉES TAXI Nicolas & Gaëlle Fouler Parc Nevez taxi - transports 06 85 48 30 37

BREIZH BRUMISATION Yves Guyon Kerlagadec brumisation 02 98 94 86 32 06 76 88 66 58

ORDIN@THOME Simon ARBER Ménez Bras technicien informatique 02 98 94 78 76 06 37 73 55 29

ÉCURIES DE LOCMARIA Corinne CADIC Gorréquer centre équestre 02 98 94 73 15

OUEST MONTGOLFIÈRE Rémy LARTILLERIE Là-Haut vols en montgolfière 06 83 70 92 43

PELLETER Martine PELLETER Locmaria An Hent vente directe de volailles et d'œufs

02 98 94 70 44 02 98 94 74 32

NATURALY SPA Anne LE GRAND Ferme du Bois de Pleuven spa 02 98 94 81 74

Glad Ivi Nature

Glad Sant Ivi est une association créée en 2017 qui se propose de collecter tout ce qui touche à l'histoire et le patrimoine de cette commune afin de les valoriser et de les faire connaître.

L'association se structure en ateliers qui travaillent sur divers thèmes liés à ce patrimoine matériel et immatériel :

- photos anciennes
- · langue et culture bretonnes
- généalogie
- histoire du patrimoine bâti (église, chapelle, calvaires, fontaines, moulins, manoirs, lavoirs...)
- patrimoine naturel (faunes, flores, cours d'eau, étangs, milieux naturels, ...)
- · l'histoire du sport saint-yvien

Toute personne intéressée par l'un ou plusieurs de ces thèmes est la bienvenue.

Cette année, l'association Glad Sant Ivi propose **Glad Ivi Nature**, un nouvel atelier sur le patrimoine naturel de la commune. Cet atelier se donne pour mission de regrouper des personnes intéressées par la faune et la flore afin de partager leurs observations lors de randonnées sur la commune et les communes limitrophes. Cela permet d'inventorier les animaux et les plantes de notre environnement et de les faire découvrir à l'ensemble des saint-yviens par l'intermédiaire de photos ou de comptes rendus relatifs à ces randonnées.

Glad Ivi Nature nous fait partager ses découvertes en animant :

- le site internet : **blemell.wixsite.com/glad-ivi-nature**
- la page facebook : <u>ivi glad</u>









Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter à l'adresse électronique suivante : **gladivinature@gmail.com**

L'histoire des maires de Saint-Yvi

1800-1801 (an 08) - Charles LE TIRANT

Charles Le Tirant fut le premier maire de Saint-Yvi en 1800/1801 (an08), nommé par le préfet. Il est cité comme étant maire sur les actes de naissances des enfants nés de son mariage avec Marie Thérèse Bernard en 1805, 1808 et 1809. Il est cité comme greffier de justice du canton de Rosporden en 1810 et 1812, ainsi qu'à son décès en 1818.

Les Tirant sont originaires du diocèse de Saint-Brieuc.

Né le 2 janvier 1756 à Locarn (22128, Côtes-d'Armor), fils d'Antoine et d'Élizabeth Hamon, (ses parents s'étaient mariés à Plusquellec où lui sont nés au moins trois frères), Charles Le Tirant s'était marié avec Barbe Jeanne Sébastienne Le Gac, fille de Yves et de Christine Coic, de Saint-Yvi, le 3 février 1784 à Quimper Saint-Sauveur. Son frère Yves viendra à son tour à Saint-Yvi pour épouser Marie Françoise, la sœur de Barbe, le 29 mai 1787 ; le couple retournera ensuite à Plusquellec où naîtront leurs enfants.

1803-1804 (an10) - LE TYRAN

Est-ce le même maire ? Probablement oui. Nous ne connaissons pas d'autre Le Tirant (toutes graphies confondues) à la même époque à Saint-Yvi.

1809 - Charles LETIRANT

Voir plus haut

1813/1815-1818 - Ywes GUERROT

Yves Guerrot était le quatrième enfant de Guillaume et de Marie Keroué, il est né le 25 février 1768 au bourg de Saint-Yvi (Parrain : Jérome Keroué ; marraine : Blanche Le Meure, qui signe. Le père signe aussi). Il s'était marié le 11 août 1788 avec Marie Le Meur, fille de René et de Marie Bertholome, à Saint-Yvi.

Il est décédé le 07 mai 1841 à Kerveil, à l'âge de 73 ans.

1818-1826 - Jean François HEGEL

Jean François Hegel était originaire de Trelly, diocèse de Coutances, dans le département de la Manche. Né le 12 mai 1768 de Robert Constantin Hegel et de Anne Leclerc, il était domicilié à Plonéis. Le 24 octobre 1791 il avait épousé, à Rosporden, Françoise Boutier (née le 19 juillet 1754 au Faouët). Une fille, Marie Françoise Thomase, naquit de cette union le 30 thermidor an07 (17 août 1799), à Rosporden.

En 1806 il est greffier de justice à Rosporden, puis maire de Saint-Yvi de 1818 à 1826.

Il est décédé le 21 avril 1842 à Elliant.

NOTA : c'est sous la mandature de Jean François HEGEL que sera menée à bien la mise en place du cadastre à Saint-Yvi (de 1823 à 1825) :

- Les travaux débutèrent les 2 avril, 5 et 6 mai 1823 par la délimitation du territoire de la commune. Un procès-verbal, signé par le Maire, M. Dessaux Géomètre en chef, et F. Dantigny Secrétaire Général Délégué du Préfet, fut rédigé à l'issue de ce travail le 6 octobre 1823.
- Le 15 mars 1824, un second procès-verbal, signé par J. F. Hégel, Maire, et par M. Taconnet, Géomètre chargé de l'arpentage, décide de la division du territoire de la Commune en quatre sections, et précise les limites de chacune d'entre elles.
- Les travaux d'arpentage proprement dits furent entrepris en 1825.

1826-1829 - Guillaume LAHUEC

Guillaume LAHUEC était né le 29 avril 1780 de Jérôme et de Louise Le Deuff. Le 11 pluviôse an 11 (31 janvier 1803) il épousait Louise Le Gac, fille de Pierre et de Louise Le Tollec, de Squibarveur. Le couple aura deux enfants : Guillaume (1806 – 1807) et Jean Pierre (1807 – 1869) qui épousera, le 11 février 1829, Catherine Le Vincour, fille de Jean Louis et Catherine Le Guillou, de Kervennec.

Après le décès de Louise Le Gac le 13 mars 1809, Guillaume Lahuec se remaria avec Marie Catherine Nerzic, originaire de Melgven, le 27 novembre de la même année.

Il est décédé le 25 janvier 1850, à l'âge de 70 ans.

1830 - Joseph François Marie DE KERMORIAL

Membre de la noblesse bretonne, il descend en droite ligne de Pierre de Kermorial, écuyer, sieur de Kermorvan, de la paroisse de la rue Neuve, fils de Pierre, écuyer, et de Dame Françoise Le Nobletz, et de Demoiselle Marie du Stangier, de la paroisse de la rue Neuve, fille de Guillaume et de Marie Le Coguen, Sieur et Dame de Chef du Bois, qui s'étaient mariés le 12 août 1669 à Quimper Saint-Esprit.

Joseph François Marie de Kermorial était né le 09 mars 1784 au château de Kermini à Rosporden. Il fut baptisé le 09 juin 1784 à Rosporden (« Enfant de François Pierre Jean et de Marie Hyacinthe de Kerjan. Parrain : Messire Joseph René de Kerguern, Sieur du Mur ; marraine : Dame Marie Louise de La Marche. Le père est Chevalier de l'ordre Royal et militaire de Saint Louis. Supplément de baptême : né le 09 03 1784 »).

Il est décédé le 19 novembre 1833 à Lorient.

Mandats à l'Assemblée nationale ou à la Chambre des députés :

- Du 28 octobre 1830 au 31 mai 1831 : Finistère Majorité ministérielle
- Du 05 juillet 1831 au 19 novembre 1833 : Finistère Majorité gouvernementale.

La Maison de l'Emploi

La Maison de l'Emploi est une **structure de proximité** qui a pour objectif d'aider les personnes à résoudre les difficultés liées à l'emploi. Une conseillère emploi-formation accueille, conseille et oriente le public dans ses démarches d'emploi, d'insertion et de formation.

La Maison de l'Emploi est installée à Rosporden et s'adresse néanmoins à tous les Saint-Yviens. Elle assure une **information actualisée** sur :

- · Les emplois et les métiers
- · Les contrats et les mesures pour l'emploi
- Les formations

Missions:

- · Consultation des offres d'emploi et autres documentations
- · Ecoute et aide administrative aux démarches de recherche d'emploi
- Mise en relation avec le bon interlocuteur
- · Accès aux deux bornes Internet
 - · Accès à l'information générale sur les emplois, les métiers, les dispositifs
 - Information sur les droits et devoirs des demandeurs d'emploi et sur les prestations proposées par le Pôle Emploi, la Mission locale, et autres partenaires
 - · Aide à la rédaction des CV et lettre de motivation sur rendez-vous



Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi 8h30-12h30 **Mercredi** 8h30-10h30 RDV:10h30-12h30 **Vendredi** 8h30-11h00 RDV:11h00-12h30

Contact:

2 rue V. Hugo - 29140 Rosporden 02 98 66 96 50 maisonemploi@mairie-rosporden.fr

Métis, un radar pédagogique et préventif

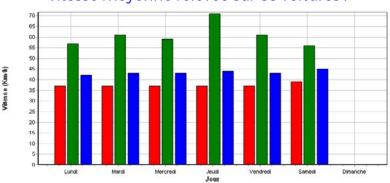
Pourquoi un radar préventif?

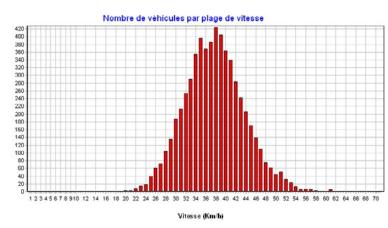
Suite à de multiples plaintes d'administrés relatives aux vitesses excessives de véhicules empruntant le réseau routier local, la municipalité a fait l'acquisition d'un radar pédagogique. Celui-ci permet, entre-autres, de mesurer de manière objective la vitesse des véhicules.

Quel est son objectif ?

Cet outil sensibilise une partie de nos citoyens en faveur de la sécurité routière et participe à la protection de l'ensemble des usagers de la route. Son installation permet une réduction importante des excès de vitesse par son impact psychologique auprès des automobilistes au travers de son effet dissuasif. Par ailleurs, son coté pédagogique n'est plus à démontrer.







Les mesures effectuées :

les nombre de véhicules comptés, les vitesses lors des passages des véhicules et les horaires constituent des données intéressantes pour nos services techniques.



Le radar pédagogique mesure la vitesse mais ne permet pas la verbalisation car il n'est pas équipé d'un appareil photographique, contrairement au radar classique, vous ne risquez pas d'amende. Cependant il vous est conseillé de rester vigilant sur votre vitesse, celui-ci n'est pas installé là par hasard. Afin de mieux apprécier le dynamisme de nos écoles, nous vous proposons de consacrer cette édition aux interviews des directrices des écoles maternelles de notre commune.



Marine L'Helgouarch - école Sainte Anne

Voilà quatre ans que vous avez instauré le yoga dans vos classes, pourquoi ce choix d'activité? Quels sont les bénéfices?

En effet nous avons instauré le yoga de la petite section au CM2. Nous avons pu remarquer que le yoga rendait les enfants plus apaisés et donc disponibles à l'apprentissage. Depuis cette année nous impliquons les familles afin que l'activité soit en continuité avec l'école. A la maison comme à l'école, le yoga devient un outil pour devenir acteur de son bien-être.

Plusieurs activités sportives ont pu être expérimentées au cours de cette année scolaire (ping-pong ou encore natation), quelles sont les démarches pédagogiques objectées dans

ces pratiques ? Quelles sont les finalités ?

L'activité physique participe à l'éducation globale de l'éducation. Le ping-pong permet de développer certains critères sociaux chez l'enfant comme la coopération, le contrôle de soi, la gestion des émotions mais aussi la transmission de différentes valeurs. La natation, elle, va être destinée à assurer leur propre sécurité lors d'activités nautiques ou lors des classes de mer. Elle permet aussi une aide au développement de la motricité.



Théâtre, musées et même cinéma! Quels sont les objectifs pédagogiques au travers de ces aventures culturelles?

La culture comme dans le sport est ancrée dans une globalité éducative. Son objectif est de former l'enfant spectateur. Ouvrir leur esprit pour ainsi développer leurs curiosités et que l'art devienne un art à découvrir et un art à aimer. Les enfants vont accroître leurs cultures en dehors des murs de l'école.

L'école organise de nombreuses activités autour du patrimoine Breton, comme le travail produit avec l'association Bretagne Vivante. A votre avis, quel rôle le patrimoine peut-il avoir dans l'apprentissage scolaire des enfants ?

Le patrimoine est un bon moyen pour donner du sens aux acquis théoriques, il apporte du concret. Il éveille la curiosité des élèves et les motive dans leur recherche.

Dans quelles démarches s'inscrivent ces 3 jours à l'Ile Tudy?

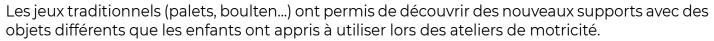
C'est tout d'abord trois jours de vivre ensemble, un bon moyen de développer l'autonomie de chacun. La démarche artistique va permettre d'expérimenter les différents matériaux et de les adapter en fonction de leurs environnements avec des professionnels.

Isabelle LE DU - école publique maternelle

L'école organise de nombreuses activités autour du patrimoine Breton (musée, gouren, palets...), quelles sont les démarches pédagogiques derrière cela?

Ce thème de la Bretagne a découlé naturellement du projet d'école car il permet de travailler les 3 axes de celui-ci: l'axe culturel, le langage et le vivre ensemble. Par sa richesse, le patrimoine breton permet de développer des compétences essentielles à la scolarité en maternelle.

Quel est l'intérêt de la pratique du gouren et des jeux traditionnels bretons dans les apprentissages?





Le Gouren (lutte bretonne) est un jeu qui permet aux enfants de s'opposer, de lutter en respectant un cadre strict, régi par les règles de cette activité sportive. Il apprend aux enfants à écouter une consigne en breton ou en français, à développer leur coordination, faire attention à l'autre et le respecter. Par sa transversalité, ce sport aborde les 3 axes du projet d'école.

Une initiation à la danse bretonne ayant pour finalité un bal breton a été menée, quelle importance a eu la musique dans ce travail?

La danse est une activité qui allie écoute et expression ; sans musique, il n'y a pas de danse. Les enfants doivent apprendre à écouter, à reconnaître le rythme et à s'exprimer/danser sur le rythme proposé par l'accompagnement musical, tout en prenant en compte les autres. Nous leur avons proposé des bandes musicales avec essentiellement des chants du Pays Gallo. Ils ont

aussi pu découvrir d'autres répertoires de musique bretonne ainsi que d'autres régions françaises avec une musicienne de la CCA qui est intervenue auprès de toutes les classes de février à fin juin. Elle leur a présenté et permis de manipuler des instruments de musique. Cette initiation à la danse bretonne s'est finalisée par une participation à un bal breton organisé par l'USEP et animé par un groupe de sonneurs Diatonik Penn Ar Bed. Les enfants ont ainsi écouté et dansé aux rythmes proposés par des musiciens et chanteurs avec des élèves d'autres écoles du sud Finistère.



Quels sont les objectifs pédagogiques derrière les différents thèmes abordés sur la nature, la rencontre avec les animaux environnants?

Ces thèmes permettent de travailler et développer certaines compétences que les enfants doivent avoir acquises en fin de maternelle dans le domaine Explorer le monde du vivant. Tout d'abord au cours de l'hiver, les enfants se sont intéressés aux oiseaux de l'école. Les observations pouvaient se faire facilement dans la cour ou tout simplement en regardant par la fenêtre de la classe. Ensuite au printemps, la ferme est venue à l'école, cela a permis aux enfants de voir, observer, entendre, nourrir et toucher les animaux.

L'objectif est de mettre du sens en partant du réel et de faire naître la curiosité. C'est également un bon moyen pour donner envie aux enfants de parler, de se questionner et d'exprimer leur ressenti en utilisant des mots de vocabulaire adaptés. A l'école maternelle pour que l'enfant ait envie de découvrir, de communiquer et donne du sens à ses apprentissages, c'est important de passer par son vécu, par le réel.















Visages de Paix

Le CMJ a engagé cette année une réflexion sur le thème de la Paix, qui s'est déroulée en trois temps.

L'animateur responsable du CMJ a préalablement rencontré les membres du Mouvement pour la Paix, qui ont évoqué les fondements et le mode de fonctionnement de l'association.



Lors de la visite de l'exposition « Visages de Paix », les enfants ont pu déambuler et lire les panneaux rassemblant les photos associées aux témoignages et réflexions sur la vision de la Paix au travers des cinq continents. Chacun a ensuite pu exprimer ses impressions lors du retour en séance. Difficile pour certains de prendre pleine conscience de tous ces messages d'adultes!

Les animateurs ont donc proposé aux membres du CMJ de créer leur propre exposition, tout en conservant l'idée conductrice initiale.

13 jeunes conseillers ont accepté de livrer, à côté de leur portrait, leur conception personnelle de la paix et le message qu'ils souhaitaient transmettre. Nombre de leurs camarades, au vu de première esquisses réalisées, ont vaincu leur timidité pour venir compléter la collection.

L'ensemble des panneaux réalisés est maintenant exposé dans le hall de la mairie.

Les jeunes conseillers ont ensuite échangé avec les adhérents de l'association pour établir une corrélation avec les thèmes évoqués par le CMJ au cours de l'année, notamment celui de la citoyenneté.

Les enfants ont pu découvrir les enjeux pacifistes dans le monde de façon ludique, au travers du jeu de plateau élaboré par le Mouvement pour la Paix, qui consiste à engager un échangé ou une réflexion en fonction de l'image ou du mot de la case choisie.

Le Conseil Municipal des Jeunes en action !

Les actions du CMJ ne se sont pas limitées à la seule exposition « Visages de Paix ».

Comme chaque année, les jeunes conseillers ont reconduit leur opération de nettoyage du bourg, qui rencontre malheureusement! Toujours autant de succès en matière de volume de déchets récoltés.



Le concours de dessin organisé autour des monuments d'Europe a été exposé en mairie durant tout le mois de Janvier.

Nos jeunes conseillers se sont également mobilisés en faveur de la sécurité routière avec la rédaction de tracts à destination des automobilistes indélicats qui stationnent sur l'accès pompier de l'école.

Les panneaux de signalisation sont par ailleurs en cours de réalisation.

Les membres du CMJ ont enfin sollicité l'équipe municipale pour l'obtention d'un abri à vélos près de l'Espace Jeunes.

Ce dernier a été installé au printemps par le service technique.

Les manifestations du second semestre 2019

Juillet 2019

Samedi 06 - Challenge Pétanque

Lieu : Plateau

Organisation : Pétanque Loisirs **Samedi 13 - Challenge Pétanque**

Lieu : Bois de Pleuven Organisation : ARBP

Samedi 20 - Soirée Années 80 et Disco

Lieu : Salle des sports

Organisation : Boullou Roul et Maxxi One

Samedi 27 - Concours Boullou Roul

Lieu : Plateau

Organisation : Boullou Roul Sant Ivi **Samedi 27 - Soirée Produits Bretons**Lieu : Parking camping Bois de Pleuven

Organisation: ASSY

Septembre 2019

Samedi 07 - Forum des associations

Lieu: Maison des Associations

Samedi 07 - Concours Boullou Roul

Lieu : Plateau

Organisation: Boullou Roul Sant Ivi

Dimanche 08 - Fête du Bois

Lieu: Aire de jeux du Bois de Pleuven

Organisation: ARBP

Samedi 14 - Challenge Pétanque

Lieu : Plateau

Organisation : ARBP

Samedi 14 - Journées du Patrimoine Dimanche 15 - Journées du Patrimoine

Samedi 28 - Nettoyage du Bois

Lieu : Bois de Pleuven Organisation : ARBP

Décembre 2019

Dimanche 08 - Marché de Noël

Lieu: Maison des Associations Organisation: APE Ecoles Publiques

Août 2019

Samedi 03 - Soirée Bretonne

Lieu: Parking camping Bois de Pleuven

Organisation: ROZ HAND'DU 29

Samedi 10 - Concours Boullou Roul

Lieu : Plateau

Organisation: Boullou Roul Sant Ivi

Vendredi 16 - Collecte de sang

Lieu : Maison des Associations

Orga: EFS et Donneurs de sang Saint-Yvi

Samedi 17 - Challenge Pétanque

Lieu: Bois de Pleuven

Organisation : AR Bois de Pleuven

Octobre 2019

Dimanche 06 - Rando VTT + Marche

Lieu : Salle des sports et plateau Organisation : APE Ecoles Publiques

Dimanche 07 - Repas des Anciens

Lieu: Maison des Associations

Organisation: Commune de Saint-Yvi

Du 10 au 14 - Fête de la science Expositions, Films, Conférences

Lieu: Maison des Associations

Dimanche 13 - Vide Grenier

Lieu : Salle des sports Organisation : SYnergy

Mercredi 31 - Fête d'Halloween

Lieu : Bois de Pleuven Organisation : ARBP

Novembre 2019

Samedi 02 - Collecte de sang

Lieu: Maison des Associations

Organisation: EFS et Donneurs de sang

Lundi 11 - Banquet de l'armistice de 14/18

Lieu: Maison des Associations

Organisation: UNC Anciens Combattants

Dimanche 17 - Bourse aux jouets

Lieu : Salle des sports

Organisation: APE Ecoles Publiques

Samedi 23 - Repas d'Automne

Lieu : Restaurant Le Terroir Organisation : Les Aînés

Samedi 23 - Représentation Théâtre

Lieu : Maison des Associations Organisation : Les Anes Animés